

# FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

15 novembre 2011

---

Compte rendu des Coprésidents  
Réunion conjointe des Comités du FTP et du SCF  
3 novembre 2011

## Coprésidents

M. Zaheer Fakir, Afrique du Sud (Coprésident du FTP)  
Mme Jan Sheltinga, Canada (Coprésidente du SCF)

## **OUVERTURE DE LA SEANCE**

1. La réunion est présidée par M. Zaheer Fakir, Coprésident du Comité du FTP, et Mme Jan Sheltinga, Coprésidente du Comité du SCF.

## **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2. Les participants à la réunion examinent et adoptent l'*Ordre du jour provisoire* proposé dans le document distribué sous la cote CTF-SCF/TFC.7/1/Rev.3.

## **RAPPORT ANNUEL 2011 DES FIC - « INVESTIR DANS UN AVENIR VERT DE LA TERRE AU CIEL »**

3. La réunion conjointe des Comités du FTP et du SCF a examiné le projet de *Rapport annuel 2011 des FIC : « Investir dans un avenir vert de la terre au ciel »* (CTF-SCF/TFC.7/3) et se déclare satisfaite de l'analyse des expériences et des enseignements livrés par la mise en œuvre des FIC, tout particulièrement des projets d'énergie renouvelable en portefeuille. Elle approuve le rapport, sous réserve des observations formulées en séance. La réunion invite l'Unité administrative des FIC à publier le Rapport annuel et à la mettre en ligne sur le site web des FIC.

## **MESURES DESTINEES A AMELIORER LES OPERATIONS DES FONDS D'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES**

4. Les participants à la réunion conjointe des Comités du FTP et du SCF, ayant examiné les documents intitulés *Mesures destinées à améliorer les opérations des Fonds d'investissement climatiques* (document CTF-SCF/TFC.7/4) et *Fonds d'investissement climatiques : enseignements tirés des interventions du secteur privé financées par l'intermédiaire des BMD* (document CTF-SCF/TFC.7/Inf.4), approuvent les mesures et les activités de suivi proposées dans le document CTF-SCF/TFC.7/4 en vue d'améliorer la performance des FIC, sous réserve des observations formulées en séance. L'Unité administrative des FIC est invitée à collaborer avec le Comité des BMD pour assurer que les mesures et les activités approuvées sont bien mises en œuvre.

5. Les participants à la réunion conjointe recommandent que les modifications indiquées en annexe qu'il est proposé d'apporter aux cadres de gouvernance du FTP et du SCF et au document de conception du PPCR soient approuvées. Ils demandent à l'Unité administrative, conformément aux procédures convenues dans chaque Cadre de Gouvernance, de prendre les mesures nécessaires pour obtenir de tous les pays qui contribuent actuellement auxdits fonds, de tous les pays ayant bénéficié d'allocations desdits fonds, et de l'Administrateur fiduciaire qu'ils acceptent de modifier les Cadres de Gouvernance.

6. Les participants à la réunion sont par ailleurs invités à approuver les modifications qu'il est proposé d'apporter aux règles de procédure de chacun des Comités.

## **FONDS D'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES : PARTICIPATION A UNE NOUVELLE TRANCHE D'INVESTISSEMENT**

7. Les participants à la réunion conjointe des Comités du FTP et du SCF ont examiné le document intitulé *Fonds d'investissement climatiques : Participation à une nouvelle tranche d'investissement* (CTF-SCF/TFC.7/5) et ont salué les efforts déployés par l'Administrateur fiduciaire pour trouver le moyen d'optimiser le rendement des placements financés sur les ressources détenues par ces fonds d'investissement climatiques. Les Comités n'ont toutefois pas approuvé la participation du FTP et du SCF à la nouvelle tranche d'investissement proposée.

## **COÛTS ADMINISTRATIFS DES FIC – EXAMEN DE L'EMPLOI DES RESSOURCES BUDGETAIRES ET DU DEVELOPPEMENT DU PROGRAMME DE TRAVAIL SUR LA PERIODE EX. 09-12**

8. La réunion conjointe des Comités du FTP et du SCF a examiné le document intitulé *Coûts administratifs des FIC – Examen de l'emploi des ressources budgétaires et du développement du programme de travail sur la période Ex. 09-12* (CTF-SCF/TFC.7/6) et a pris note des informations concernant la démarche suivie pour l'établissement du budget des FIC et l'utilisation des fonds du budget de fonctionnement.

9. Il est demandé à l'Unité Administrative des FIC, en collaboration avec le Comité des BMD, de continuer de fournir dans sa proposition de budget annuel des informations sur les coûts unitaires des activités du programme de travail identifiées dans la Section V du document qui permettent de se faire une meilleure idée des coûts de fonctionnement des FIC.

## **PROPOSITION DE LANCEMENT D'UNE EVALUATION INDEPENDANTE DES FIC**

10. Les participants à la réunion conjointe du FTP et du SCF accueillent avec satisfaction le document intitulé *Proposition de lancement d'une évaluation indépendante des FIC* (CTF-SCF/TFC.7/7) qui propose la réalisation d'une évaluation indépendante des FIC, et ils invitent les services des BMD chargés de conduire cette évaluation indépendante à prendre des mesures pour lancer l'évaluation des trois premières années de fonctionnement du FTP et du SCF conformément aux dispositions des Cadres de Gouvernance.

11. Les participants à la réunion conjointe conviennent que l'évaluation indépendante comprendra deux parties. La première examinera les processus et procédures applicables aux deux fonds fiduciaires, en particulier la démarche suivie pour l'établissement des plans d'investissement et les autres procédures de programmation et de préparation des opérations au niveau des pays. Cette évaluation offrira également l'occasion de passer en revue les structures de gouvernance, le mode de fonctionnement des Comités et des Sous-comités des fonds fiduciaires et d'autres aspects de la conception des FIC. La seconde partie examinera les opérations du FTP, en tenant compte du fait que les premiers décaissements au titre d'un projet du FTP sont intervenus en août 2009 et que les sous-programmes au titre du SCF ne sont pas encore mis en œuvre sur le terrain.

12. Les participants à la réunion conjointe conviennent que les Coprésidents doivent rédiger une lettre invitant les responsables des services chargés de l'évaluation indépendante à

entreprendre ladite évaluation et préparer un document contenant des recommandations sur la marche à suivre, les termes de référence et le budget nécessaires à cet effet, pour examen et approbation par les Comités du FTP et du SCF à leur prochaine réunion conjointe de mai 2012.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

13. Les participants à la réunion conjointe ont pris note des documents d'information distribués avant la réunion et se félicitent des progrès accomplis dans le sens de la mise en œuvre des cadre de résultats. Les participants à la réunion suggèrent d'inclure dans la liste des principaux indicateurs du FTP un indicateur d'emploi désagrégé par sexe.

#### **CLOTURE DE LA SEANCE**

14. La réunion est close le jeudi 3 novembre 2011.